



Demande d'inscription - Cours de danse K-POP

Ecrire en MAJUSCULE Date de demande : le / / 20

NOM		Prénom	
Adresse postale		Date de naissance	/ /
Code postal		E mail	
Ville		Portable	
Coordonnées du parent responsable	Obligatoire si l'élève est mineur(e)		Nom, prénom du parent, signature
	tel		
	e-mail		

On n'a pas de COURS d'ESSAIE mais 30 euros juste pour un cours de temps en temps.
 Le mois de Avril, Mai et Juin : pas de cours de Prépa concours, On aura juste les cours de GD et FD.

Cours annuel pour Ado-Adultes / les dimanches / Périodes scolaires						
Test de niveau : le dimanche 8 septembre 2024 15h-17h 35 rue des Chantiers 78000 Versailles						
Cocher	niveau	horaires	Lieu	1er cours	Nombre Mx	Tarif
	Grand débutant	Dimanches 14h-15h30	35 rue des Chantiers 78000 Versailles (possibilité de changer de lieu)	Le 15 septembre 2024	30	400€
	Prépa concours A	Dimanches 15h30-16h30			7	
	Faux débutant	Dimanches 16h30-18h			30	400€
	Prépa concours B	Dimanches 18h-19h			7	

Cours annuel pour Ado-Adultes / les dimanches / Périodes scolaires						
Test de niveau : le dimanche 8 septembre 2024 17h-19h 35 rue des Chantiers 78000 Versailles						
Cocher	niveau	horaires	Lieu	1er cours	Nombre Mx	Tarif
	Grand débutant	Dimanches 14h-15h30	3, rue Missionnaires 78000 Versailles	Le 15 septembre 2024	20	400€
	Prépa concours C	Dimanches 15h30-16h30			7	
	Faux débutant	Dimanches 16h30-18h			20	400€
	Prépa concours D	Dimanches 18h-19h			7	

Cours intensif pour Ado-Adultes (+11ans) / Vacances scolaires (sauf Toussaint et Noël)					
cocher	niveau	Périodes	horaire	Lieu	Tarif
	Grand et Faux débutant Mn 5 – Mx 35 personnes	17-20 février 2025	Lundi au jeudi 18h30-20h	3, rue Missionnaires 78000 Versailles	80,00 €
		24-27 février 2025			80,00 €
		14-17 Avril 2025			80,00 €
		21-24 Avril 2025			80,00 €



베르사이한국문화협회

Association Culture Coréenne de Versailles Saison 2024-2025

Site : www.accversailles.com

E-mail : accversailles@gmail.com

Tél : 06 35 77 94 94 (Président)

N° SIRET : 908 720 964 00018

N° RNA : W784009211

BIC : CMCIFR2A

IBAN : FR76 1027 8061 5900 0202 1050 120

Titulaire du compte : Association Culture Coréenne de Versailles

- @ S'il s'agit d'une réinscription, vous avez une réduction de 10 % du montant annuel jusqu'à 30 juin 2024 minuit
- @ Si vous choisissez le 2ème cours comme coréen, calligraphie, cuisine etc il faut la 2ème fiche d'inscription.
(2 inscriptions = 2 fiches d'inscription / aller voir la fiche d'info pour la réduction)

- * Nos salles de danse : il est formellement interdit aux élèves d'accéder dans la salle avant les professeurs.
- * Tenues : Jogging, legging , short ou pantalon de sport, t-shirt en coton ou de sport et port de baskets uniquement
Tenues interdits : Matière en Jean, accessoires volumineux, etc.
- * Attitude et présence des visiteurs : Nous comptons sur vous pour être à l'écoute et respectueux des professeurs.
A l'exception de la famille seuls les élèves sont autorisés à assister aux cours.
Vous nous autorisez à diffuser les vidéos tournées pendant le cours.
- * Durant le cours, il est interdit de danser une version différente de celle choisie par le professeur.
- * Santé : en cas de maladie physique et/ou psychique, merci de prévenir le professeur et la Direction de l'association.
- * L'association vous proposera de participer aux festivals coréens et des divers événements tout au long de l'année.

INFO pour les groupes « Prépa concours »

1. Les élèves qui sont sélectionnés au teste de niveau au début d'année ou au cours de faux débutant en cours d'année, peuvent choisir d'aller aux cours Préparation aux concours de KPOP qui auront lieu dans des différentes villes. Il s'agit d'un niveau intermédiaire -professionnel.
2. Concours de danse KPOP : 4 villes en Novembre et Décembre 2024, 8 villes en Mars et Avril 2025.
3. à Remporter aux concours : 1^{er} – 200 euros de bon /P , 2ème place – 100 euros de bon /P etc
4. Les frais en charge de l'asso : 1 paire de tenue, repas, 20 euros/p pour le frais de participation
Les frais en charge des parents : covoiturage, maquillage, coiffure etc
5. Un engagement entre l'asso et l'élève, est nécessaire (voir la fiche d'engagement)

**프로그램 취재 및 영상물 제작동의서
AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE**

<p>본인()은(는) 본인의 자녀 ()이(가) 베르사유 한국문화 협회에서 주관하는 수업에 참가함에 있어, 교육 현장 공유와 기록을 위한 영상물 제작에 동의합니다.</p>	<p>Je soussigné(e) _____ autorise l'ACCV (Association Culture Coréenne de Versailles) à filmer et/ou photographier mon enfant _____ afin de partager et de sauvegarder les données précieuses des programmes d'apprentissage.</p>
<p>촬영목적 : 현장 공유와 향후 본 운영사업의 교육자료 및 결과물로 제작·배포</p>	<p>Le but de filmer : le partage des moments d'apprentissage, le support pour des futurs programmes d'apprentissage, et dans le cadre de la publication, de la promotion et de la publicité à l'usage exclusif de l'ACCV.</p>
<p>활용처 : ACCV 홈페이지, SNS, 브로셔 등</p>	<p>L'usage : Le site internet de l'ACCV, SNS, brochures, etc</p>
<p>진행사항 - 교육기간동안 참여자 대상 사진 및 동영상 촬영 등 - 모든 촬영은 수업진행이나 활동에 전혀 지장을 주지 않는 선에서 진행 - 촬영된 영상물은 비상업적인 용도로만 사용됨</p>	<p>Les conditions : - Durant l'apprentissage, les photos et vidéos seront prises de tous les participants - Elles seront prises sans perturber l'apprentissage et les activités. - Elles seront utilisées uniquement dans le cadre non commercial.</p>
<p>20 년 월 일 서명</p>	<p>Fait à : le / / 20 Signature des parents ou tuteur</p>



Règlement intérieur et les informations importantes avant l'inscription

mis à jour le 19 juin 2024

A. Tous les informations

Regardez attentivement notre site internet www.accversailles.com pour être informé des horaires, dates, lieux, tarifs, date limite d'inscription, les informations générales etc.

B. Inscription

Si vous avez décidé de prendre un cours, imprimez la demande d'inscription sur notre site internet, remplissez la en précisant les dates et les horaires, puis l'envoyez avec un chèque daté et signé à l'ordre de ACCV, à l'adresse : ACCV, 2, rue Léo DELIBES, 78000 VERSAILLES (faites une photo de votre fiche d'inscription avant d'envoyer)

Attention ! Un chèque par personne et par cours !

Le montant total de + de 300 euros peut être réglé en 3 chèques maximum.

Inscription en cours d'année : au prorata

C. Annulation et remboursement

Le cours pourra être annulé si le nombre minimum des stagiaires n'est pas suffisant.

Soyez attentif au message envoyé par l'ACCV concernant l'annulation du cours pour être informé de la modalité du remboursement.

Type de cours	Mn	Mx
Cours de Coréen sur place (en ligne)	7(20)	30(200)
Cours de danse K-pop	10	35
Cours de cuisine	4	6
Cours de l'histoire coréenne en ligne	5	200
Cours de Hanok et calligraphie	5	35

Important

@ En cas d'annulation de votre part

Par la loi associative, aucun remboursement n'aura lieu en cours d'année, mais sous certaines situations avec justificatif (Ex, déménagement, hospitalisation, décès, etc.)

Date de demande de remboursement	Taux de remboursement
aucune présence au cours	100 %
en septembre et octobre	70 %
en novembre et décembre	50 %
en janvier et février	30 %
à partir de mars	0 %

Mais vous pouvez tout à fait récupérer le reste en cours d'année par d'autres activités de l'asso ou pour l'année suivante avec accord de l'association.

@ En cas de problème de l'asso, l'asso peut rembourser la cotisation au prorata à la demande de l'adhérent si l'adhérent ne peut pas suivre le cours en cours d'année à cause de changement de lieu, horaire, etc, causé par l'association.

D. Réduction exceptionnelle

- Le tarif du cours annuel pour les bénévoles de ACCV : 200 euros de réduction.
- L'inscription en cours d'année : au prorata temporis.
- L'inscription aux 2 cours annuels : 20 % de réduction sur le 2ème cours.
- Pour la fratrie, le(a) 2° enfant 20 % de réduction, le(a) 3° enfant 30 % de réduction sur le montant total
- Le cours ponctuel n'a pas de réduction.
- Pour la réinscription de cours de danse kpop, il y aura 10 % de réduction sur le montant total.
- Si vous êtes concerné de plusieurs réductions, vous ne pouvez choisir que la plus grande réduction.

E. La liste et la liste d'attente sont faites par ordre d'arrivée des inscriptions et selon la disponibilité des places.

F. Communication

Après le forum des associations qui aura lieu au début septembre de chaque année, L'association groupe les élèves dans whatsapp pour les informations utiles de cours, car les horaires, les lieux du cours, livre manuel etc, peuvent être modifiés selon la confirmation de la mairie. Donc les élèves et les parents des élèves mineurs doivent installer whatsapp au moment de l'inscription.

Toutes les personnes dans ce groupe sont en obligation de bien maintenir une bonne ambiance tout au long de l'année. En cas de contraire, le responsable a le droit d'expulser la personne concernée du groupe whatsapp.

G. Conditions pour être bénévole et ses obligations

- Agé(e) de plus de 18 ans
- Inscrit(e) à un cours annuel, au minimum (parent d'enfant inscrit au cours annuel peut devenir bénévole)
- Participer à la préparation de nos activités et être assistant pendant le cours et en dehors des cours (Festivals coréens à Versailles et dans des régions, Korea festival, fête du quartier, fête de fin d'année, assemblée générale, etc..)

H. Don pour l'association

Faites un don de 562 euros pour notre association, vous serez remboursé le montant total par le service des impôts. Ce don sera déclaré aux impôts et se servira utile pour améliorer la vie des adhérents. L'asso vous fera un reçu de votre don. On vous envoie un grand merci à l'avance !